



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **Laura SIMON** [REDACTED].

Le terrain concerné est situé Rue du Bredlech, 7 à 6790 AUBANGE, et cadastré 1e division, section A, numéros 2527 D6 et 2527 K5.

Le projet consiste en **la régularisation d'un caisson de volet et d'une unité extérieure de climatisation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : *Ecart au Permis d'Urbanisme :*
- régularisation de la pose d'un caisson de volet en façade avant

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/11/2026 au 18/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 211/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 29/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser



Façade avant



Façade arrière